HIGGINS, THOS.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Tonti, Bienvenue, Commune et Gravier, désignée comme lot No. 28 de l'île No. 537, le dit lot de 30 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur 91 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Rochefort, Dorgenois, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'île No. 380; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent, chaque, 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 100 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Magnolia, Claiborne, Gravier et Commune, désignés comme le lot No. 16 de l'île No. 630; le dit lot No. 16 mesure 28 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Bank, désigné comme l'île No. 786.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Murat, Villemarie, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 10 et 11, de l'île No. 802; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 32 pieds d'un côté et 34 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 mesure 45 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 32 pieds d'un coté et 33 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

HYTLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Murat, Olympia, Villemarie, Canal et D'Hémécourt, désigné comme l'île No. 613.

IKINS, ISAAC S.—
Taxe de 1882, montant à $3 10
Taxe de 1883, montant à 3 10
Dix centièmes lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Sr. Patrick, Magnolia, Bank et Baudin, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et St. Patrick; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Gasquet et Olympia.

IVYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Murat, Olympia, Villemarie, Canal et D'Hémécourt, désigné comme l'île No. 613.

JACKS, ISAAC S.—
Taxe de 1882, montant à $3 10
Taxe de 1883, montant à 3 10
Dix centièmes lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Sr. Patrick, Magnolia, Bank et Baudin, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et St. Patrick; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Gasquet et Olympia.

JAMES, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Bank, désignés comme les lots Nos. 13 & 14 de l'île No. 786; les dits lots Nos. 13 & 14 mesurent ensemble 136 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

JAMES, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Bank, désigné comme l'île No. 786.

JAMES, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Murat, Villemarie, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 10 et 11, de l'île No. 802; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 32 pieds d'un côté et 34 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 mesure 45 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 32 pieds d'un coté et 33 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

JAMES, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Bank, désigné comme l'île No. 786.

JAMES, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Murat, Villemarie, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 10 et 11, de l'île No. 802; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 32 pieds d'un côté et 34 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 mesure 45 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 32 pieds d'un coté et 33 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

JAMES, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Bank, désigné comme l'île No. 786